

Flash info #11 - 24 mai 2016

Tweet

Share



Français d'Amérique Ensemble

Frédéric Badey, Conseiller Consulaire

États-Unis, 6ème Circonscription :
Delaware - Maryland - Pennsylvanie - Virginie
Virginie Occidentale & Washington DC



Retrouvez toutes mes actualités consulaires - et les comptes-rendus des réunions -
sur le site www.fredericbadey.net, rubrique [actualités](#)

12/05 : Réunion ordinaire du Comité Tricolore - 3/05 : Conseil Consulaire Sécurité - 3/05 :
Conseil Consulaire des bourses scolaires - 15/04 : Rencontre avec Pierre Moscovici -
24/03 : Réunion des Consuls généraux- 17/03 : Les rencontres du Conseil Supérieur du
Notariat - 29/02 : Conseil d'établissement, Lycée Rochambeau - 14/01 : Cérémonie des
Vœux à la communauté française - 14/01 : Inauguration des nouveaux locaux du Consulat
général.

Cher(ère) Compatriote :

Il y a quelques jours, le monde politico-médiatique français découvrait avec inquiétude, mais aussi avec moquerie et condescendance, la probable nomination de Donald Trump comme candidat du GOP pour les présidentielles américaines. La performance de Trump est présentée comme la victoire de la peur, du repli identitaire, de la méfiance et la défiance entre communautés.

Il est vrai que la situation est nettement plus enviable en France : un Président - au plus bas dans les sondages - qui pense déjà à son deuxième mandat (méthode Coué ou déni de réalité ?), la multiplication des candidatures officieuses ou officielles, à droite comme à gauche, les débats envenimés sur les modalités de participation des Français de l'étranger aux Primaires des Républicains. Sans oublier bien sûr la candidature de notre député... Pendant ce temps là le 49.3 doit être utilisé pour passer des textes vidés de substance, la parole du gouvernement n'est plus audible, les manifestations se multiplient, les voitures des forces de l'ordre se font incendier, les extrêmes ont le vent en poupe... et tout ce petit monde de se pavaner sur les plateaux télé, de sur-réagir dans les médias sociaux, dans l'espoir de se placer pour 2017...

Pour endiguer la montée des populismes, le monde politique se doit d'offrir des perspectives à long terme plutôt que d'essayer de briller dans l'instant de twitter, de s'occuper de ses administrés plutôt que de faire perdurer un système, de servir plutôt que de se servir. De notre côté, nous devons nous engager davantage dans la vie de la Cité, que ce soit au niveau associatif, politique... Cela passe aussi par la diminution de l'abstention lors des consultations électorales.

Il y a deux ans jour pour jour, vous m'avez fait l'honneur de me confier l'un des 4 postes de

Conseiller Consulaire de la 6ème circonscription des Etats-Unis. Je n'ai comme seule aspiration politique que celle d'essayer de vous servir le mieux possible, localement. La tâche est belle et je sais que dans mon action, je peux compter sur vous. Ensemble, tout est possible!

Sommaire:

- 1/ [Renouvellement du permis de conduire](#)
- 2/ [Défenseur des Droits : une Déléguée en charge des Français de l'étranger](#)
- 3/ [Simulateur « Retour en France »](#)
- 4/ [Calendrier électoral 2017 \(Caraïbes et continent américain\)](#)

1/ Renouvellement du permis de conduire

Le [Décret n° 2016-347 du 22 mars 2016](#) facilitant le renouvellement du permis de conduire français des personnes établies à l'étranger et l'échange du permis français contre un permis étranger est paru au Journal Officiel.

La [directive 2008/65/CE de la Commission](#) et la [convention de Vienne](#) prévoient que les permis de conduire ne puissent être délivrés par un État qu'aux usagers qui résident dans cet État. Dans ce contexte, le nouveau décret le décret donne la possibilité **aux titulaires d'un permis de conduire français séjournant ou établis à l'étranger mais qui ont conservé leur résidence normale en France** de solliciter son renouvellement ou la délivrance d'un duplicata lorsque celui-ci a été perdu, volé ou détérioré.

La date d'entrée en vigueur de cette nouvelle mesure a été fixée au 1er juillet et les consulats n'avaient pas, mi-mai, encore reçu de détails sur les modalités de mise en application de cette nouvelle réglementation. En l'absence d'information plus complètes, les facilités mises en place par ce décret ne s'appliqueraient qu'à un nombre très limité de situations et notamment : 1/ aux usagers en cours d'installation dans un pays hors de l'Union européenne et qui viendraient à perdre ou à se faire voler leur titre avant d'avoir pu l'échanger contre le permis local et 2/ aux usagers qui, par leur statut particulier - c'est le cas de certains étudiants -, sont établis à l'étranger mais ne sont pas considérés comme résidents et peuvent donc conduire avec le permis français plutôt qu'avec un permis local.

2/ Défenseur des Droits : une Déléguée en charge des Français de l'étranger

Le [Défenseur des droits](#) est une autorité indépendante visant à défendre les droits des personnes physiques ou morales de manière confidentielle et gratuite. Il peut notamment être saisi pour faire respecter les droits des usagers des services publics, pour lutter contre les discriminations, pour défendre l'intérêt supérieur de l'enfant et pour veiller au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité.

Depuis le 1er mars, Brigitte Bonnaud, ancienne inspectrice des affaires étrangères et secrétaire général du conseil des affaires étrangères, assurera l'interface entre les Français résidant à l'étranger et les différents services du Défenseur des droits. Outre ses permanences téléphoniques, Mme Bonnaud sera joignable par [email](#).

3/ Simulateur « Retour en France »

L'été arrive à grands pas. Pour certains d'entre vous, été rimera avec déménager. Dans le cadre des procédures de simplification administrative, le gouvernement a mis en place d'un [site interactif individualisé](#) pour faciliter le retour ou l'arrivée en France des Français de l'étranger.

Deux autres sources de référence : le site [service-public.fr](#) avec une [partie dédiée au retour](#) ainsi que le site du [Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale](#).

4/ Calendrier électoral 2017 (Caraïbes et continent américain)

Comme c'est désormais le cas depuis plusieurs années, nous devons aller voter un jour avant nos amis de métropole. **Élections présidentielles** : premier tour le samedi 22 avril, second tour le samedi 6 mai. **Élections législatives** : premier tour le samedi 3 juin, second tour le samedi 17 juin.

N'oubliez pas que vous avez élu vos conseillers consulaires pour vous aider. N'hésitez pas à me faire part de vos préoccupations, de vos projets et de vos suggestions... [contactez-moi ici](#).

Au plaisir de vous retrouver très bientôt,
Bien cordialement,
Frédéric Badey
& toute l'équipe de Français d'Amérique Ensemble.

Vous recevez ce message en votre qualité d'électeur inscrit sur la liste consulaire de Washington.

Si vous souhaitez ne plus recevoir ces messages, vous pouvez vous désinscrire à tout moment de la liste des destinataires (en cliquant sur le lien « Désabonner » ci-dessous).